

*Questions orales*

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, il est évident qu'il faudrait plutôt poser cette question au ministre de l'Énergie.

**M. Crosbie:** Camouflage.

L'AVIS CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D'UNE INFRACTION AUX LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA CONDUITE DES MINISTRES

**Le très hon. Joe Clark (Yellowhead):** Madame le Président, le ministre de l'Énergie se rappellera que je lui ai demandé il y a quelques jours si l'actuel ministre des Finances avait donné suite à la note que lui avait adressée le 15 janvier 1981 celui qui était alors et qui est toujours son sous-ministre, M. Mickey Cohen. Je suis certain que le ministre est intéressé à connaître tous les détails et à les communiquer à la Chambre. A-t-il demandé à son collègue, l'actuel ministre des Finances, si ce dernier avait donné suite à la note du 15 janvier 1981, dans laquelle on l'informait que l'on avait enfreint les lignes directrices relatives aux conflits d'intérêts dans l'affaire concernant M. Alastair Gillespie? Quelles mesures l'actuel ministre des Finances avait-il prises?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, j'ai vérifié les faits à la suite de cette question du député, et je crois que la note de service en question faisait allusion à ces faits. Aucune discussion n'a eu lieu avec le ministre au sujet de cette note, et personne d'autre n'y a donné suite.

**M. Lawrence:** Ping-pong.

LE RÔLE DE L'ANCIEN MINISTRE DE L'ÉNERGIE

**Le très hon. Joe Clark (Yellowhead):** Madame le Président, je voudrais que ce point soit bien clair. Le ministre nous dit-il que l'actuel ministre des Finances a été informé le 15 janvier par son sous-ministre, comme l'indique un document déposé à la Chambre, que l'on avait enfreint les lignes directrices sur les conflits d'intérêts, et que le ministre n'a rien fait à ce sujet? Est-ce bien ce que le ministre nous dit?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai plutôt dit que le ministre n'a pas été saisi de cette question et que la note qui était au dossier n'a pas été portée à son attention.

\* \* \*

[Traduction]

LE TRANSPORT AÉRIEN

LE CENTRE DE CONTRÔLE DU TRAFIC AÉRIEN DE WINNIPEG

**M. Jack Murta (Lisgar):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. La plupart des Manitobains ont été consternés d'apprendre que le centre de contrôle du trafic aérien de Winnipeg allait probablement fermer. Les services en question doivent être transférés à Toronto et Edmonton. En outre, ce transfert entraîne la perte de quelque 250 emplois au Manitoba, plus précisément dans la

ville de Winnipeg. Ce transfert est formellement contre-indiqué à ce moment-ci. Six nouveaux centres de contrôle ont été construits au Canada et Winnipeg a demandé qu'un nouveau centre soit construit sur son territoire. Le ministre pourrait-il interdire ce projet insensé qui causera beaucoup de tort à l'économie du Manitoba et contribuera à affaiblir l'industrie aéronautique de la province?

• (1150)

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je vais lire au député une note que je viens de recevoir, et qui va sûrement le réconforter pendant la fin de semaine. Elle dit ceci: «Les responsables de Transport Canada n'envisagent pas de se transférer définitivement à Winnipeg». Stop. «On se prépare simplement à reloger temporairement les contrôleurs dont la santé est menacée par des problèmes reliés à l'amiante».

**Des voix:** Stop.

**M. Pepin:** Stop.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hees:** Surveillez bien ces stops!

LE DÉPLACEMENT TEMPORAIRE DES CONTRÔLEURS

**M. Jack Murta (Lisgar):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Cette note que vient tout juste de recevoir le ministre est fort rassurante. Peut-il préciser à la Chambre combien de temps durera le déplacement temporaire et le déplacement aura-t-il lieu et à Edmonton et à Winnipeg comme on me l'avait précisé? Enfin, s'il est vrai qu'un nouveau centre sera aménagé comme je le suppose d'après la réponse du ministre, peut-il me dire quand les travaux pourront débiter au Manitoba?

**M. Nielsen:** Vous avez un autre télégramme à nous lire?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je ne suis pas en mesure de le dire, mais je ferai en sorte que mon collègue soit informé dans le courant de la matinée. Tous les aéroports canadiens sont aux prises avec des problèmes reliés à l'amiante. Il faut un certain temps pour enlever ce matériau des plafonds, des murs et des planchers. De sorte que ce qui se passe actuellement à Winnipeg s'est aussi passé à Ottawa il y a quelques jours. Je dirai au député combien de jours il faudra pour résoudre ces problèmes.

\* \* \*

LES FINANCES

LA DATE DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui, à plusieurs reprises, a déclaré que le nombre des chômeurs resterait très élevé cette année. Le ministre sait très certainement que si l'on tient compte du nombre des nouveaux salariés qui vont entrer sur le marché du travail pour la première fois cette année, et du nombre des emplois qui sont perdus à tout jamais, rien que pour maintenir le niveau actuel du chômage, il va falloir créer 5.5 p. 100 de plus d'emplois qu'à l'heure actuelle.